



2023

OBSERVATOIRE DES PRÉCARITÉS DU PAYS BASQUE

#2

La précarité
alimentaire
en Pays Basque



sommaire

Édito	3
Préambule.....	4
1. - Qui sont les publics ?	7
1.1 - Essai de caractérisation	8
1.2 - La typologie des publics et son évolution	10
1.3 - Le regard des professionnels de l'action sociale (l'aide alimentaire comme outil d'accompagnement)	16
2. - Quelles réponses ?	18
2.1 - Les structures d'aide alimentaire : typologie et activité	19
2.2 - Les bénévoles, une denrée rare mais ô combien nécessaire !	20
2.3 - Ressource alimentaire : l'approvisionnement sur le territoire	22
3. - Quels nouveaux moyens mettre en œuvre?	26
3.1 - Ce qui est en réflexion	27
3.2 - Ce qui se fait ailleurs	29

Crédits

Rédaction & réalisation graphique

Novembre 2023 - Publication réalisée par le CIAS Pays Basque en partenariat avec l'AUDAP.

Mise en page et illustrations : Flora Roliers.

Contributions : Banque Alimentaire, UL Croix Rouge de Bayonne, Restos du Cœur, Secours Catholique, Maraudes Croix Rouge, CCAS Bayonne, Table du soir, Association On Egin, 2 Soirs 2 repas, Entraide Saint Sauveur, Mission Locale Mission Locale Pays Basque, CROUS, Bâtir les Solidarités, épiceries sociales du Pays Basque, CCAS.

Crédits Photos : Mathieu Prat, droit réservé ferme Uhaldia, droit réservé GERS Solidaire, Kom Cébo, Shutterstock.

Cartographie : AUDAP

Traduction en basque : Communauté Pays Basque, Txomin URRIZA LURO.



ÉDITO

Après une première édition consacrée au logement et à l'hébergement, l'Observatoire des précarités donne à voir cette année un autre visage de la précarité, l'accès à l'alimentation. Avec toujours cette double ambition de mieux connaître ce fléau, mais également d'inviter à l'action dans le prolongement des nombreuses initiatives -associatives, publiques et privées- qui se conjuguent sur le terrain.

Certaines données doivent nous interpeller. D'une part, comme dans tout le pays, la précarité alimentaire s'accroît également sur notre territoire pour atteindre environ 35 000 personnes. Ensuite, contrairement aux idées reçues, les visages de la précarité alimentaire évoluent. Elle touche désormais des personnes insérées dans la société, ayant un emploi, un logement, de plus en plus de jeunes aussi. Enfin, parce qu'elle altère le sentiment de dignité de personnes qui n'osent pas toujours franchir le pas d'une demande d'aide, cette précarité n'est pas toujours repérée.

Face à cet état de fait, nombreux sont les acteurs à lutter sur le terrain et, malgré la demande grandissante, à ne pas baisser les bras. De nombreux dispositifs existent : l'aide d'urgence à travers des repas chauds, la distribution de colis, les épiceries sociales. Le Pays Basque compte ainsi de nombreuses initiatives, souvent à titre bénévole. Sans doute qu'une meilleure coordination les aiderait à gagner en efficacité.

Autre enjeu majeur, certains acteurs imaginent actuellement de nouvelles solidarités alimentaires, fondées sur la participation des personnes, permettant à toutes de choisir des produits bons pour leur santé et la planète, de retrouver leur dignité de citoyens. Sachons les accompagner ! Et soyons curieux en allant à la découverte de ce que d'autres territoires ont pu expérimenter et qui pourrait nous inspirer utilement.

Face à la précarité alimentaire et comme ces nombreux bénévoles, ne baissons pas les bras, agissons !



©KOMGÉBO

Jean-René Etchegaray
Président de la Communauté
d'Agglomération Pays Basque
et du CIAS Pays Basque



LES INDICATEURS

30 000 à 35 000

personnes en situation de
précarité alimentaire

en Pays Basque.

Soit environ **10%** de la
population du Pays Basque.



≈ **18 000**
personnes aidées*

soit **2 300 000**
repas distribués



+33%

produits alimentaires

distribués entre 2019 et 2022
(en tonnage)

1100 tonnes sauvées du
gaspillage alimentaire

soit l'émission de
4 400 tonnes de CO²
évitées



40

entreprises mécènes
soutiennent des actions
solidaires à travers du
mécénat logistique,
financier, matériel, de
compétences

50

entreprises
collectées chaque semaine
(GMS, grossistes, industries,
producteurs)

34

associations
partenaires

220

bénévoles
actifs chaque semaine

850

bénévoles
mobilisés pour la
Collecte Nationale de novembre



* Ces chiffres sont des estimations approximatives en l'absence de données structurées, issues du rapport annuel 2022 de la Banque Alimentaire du Pays Basque.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La notion de **précarité alimentaire**¹ a émergé en France à la fin des années 1980 dans la lignée des travaux du sociologue Serge Paugam et d'une définition de la précarité proposée par le Conseil économique et social français. Bien plus que l'insécurité alimentaire, plus populaire dans d'autres pays, cette notion replace l'accès à l'alimentation au cœur d'un enjeu social, dépassant donc le prisme quantitatif et nutritionnel pour faire plus profondément le lien entre alimentation et exclusion. Parce que sa définition varie souvent, la précarité alimentaire reste une situation qu'il est difficile de traduire en chiffres.

Par ailleurs, une étude de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives explique que « l'alimentation est un déterminant majeur de la santé et principal facteur de risque social. 15% de la mortalité est attribuable à l'alimentation (contre 12.5 % pour le tabac). »

La précarité alimentaire est une dimension de la précarité en tant que situation globale.

La précarité alimentaire est plutôt le résultat de la combinaison de plusieurs paramètres sociaux particuliers, par exemple : la situation familiale, la situation professionnelle, l'âge, le logement, la santé, la situation réglementaire, la situation géographique et la mobilité. En France, plusieurs millions de personnes ne mangent pas à leur faim ou se nourrissent mal d'un point de vue quantitatif et qualitatif en raison d'un manque de moyens financiers. C'est ce qu'on appelle la précarité alimentaire. Selon une étude publiée par le Crédoc en mai 2023, 16 % des Français déclaraient à la fin de l'année précédente ne pas pouvoir manger à leur faim.

L'aide alimentaire est un champ complexe, tant par la diversité des acteurs ou des structures, que par celle des approches et des offres. Les bénéficiaires s'adressent ou sont orientés vers un type d'aide alimentaire plutôt qu'un autre en fonction de leur situation. Selon l'Insee, « l'aide alimentaire en nature apportée par les associations se répartit en trois principaux types : les distributions de repas, les colis ou paniers alimentaires, les épiceries sociales ».

¹Source Citego.org.



Aide d'urgence

distribution de repas chauds / sandwiches et collations, effectuée par des associations.



Soit sous forme de « restaurants sociaux » (Table du soir, Zuekin « Un soir, un repas »), soit par des Accueils de jour (PAJ, Zuekin, Secours Catholique) ou lors de « maraudes » (Croix-Rouge, par ex.).

Cette aide d'urgence est un système de distribution itinérant destiné à aller au-devant des publics sans domicile fixe essentiellement.

Distribution alimentaire (paniers ou colis)



délivrée dans des centres de distribution fixes ou itinérants. En général, le colis d'urgence préparé à l'avance a pour objectif de répondre à un besoin immédiat et sa remise est inconditionnelle. Le panier, lui, est le plus souvent constitué par le bénéficiaire avec un choix plus ou moins large, avec ou sans l'aide de bénévoles.

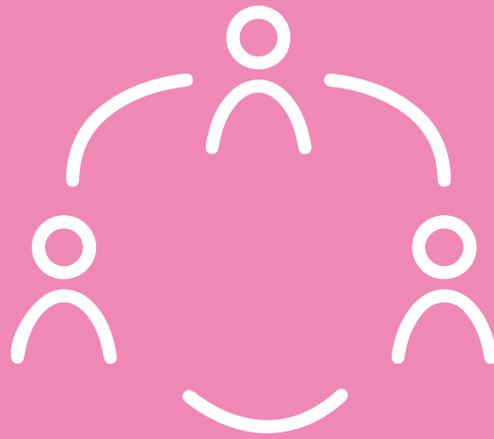
Épiceries sociales

proposent, dans des espaces aménagés comme des commerces « classiques », une aide alimentaire à un public en précarité moyennant une participation financière minimale (généralement entre 10 et 30% du prix affiché). Cette aide est limitée dans le temps, orientée par un travailleur social. Elle permet un accompagnement par un(e) Conseiller(e) en Économie Sociale et Familiale et d'accéder à des ateliers individuels ou collectifs (atelier budgétaire, atelier cuisine, etc.).

Certaines de ces aides peuvent être limitées géographiquement notamment quand elles relèvent de communes, à l'image d'une épicerie sociale rattachée à un CCAS.

Ne sont pas traités ici les repas servis dans les structures d'hébergements (type Hôtel social, Centres d'hébergement de réinsertion - *Atherbea* - ou Sites d'hébergement d'urgence - *Manuit, Ene Tokia...*).

Par ailleurs, des particularités rendent difficile la vision globale : Les Restos du cœur ont leur propre fonctionnement et la Banque Alimentaire du Pays Basque ne prend pas en compte les structures de Soule (qui se fournissent à la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule).

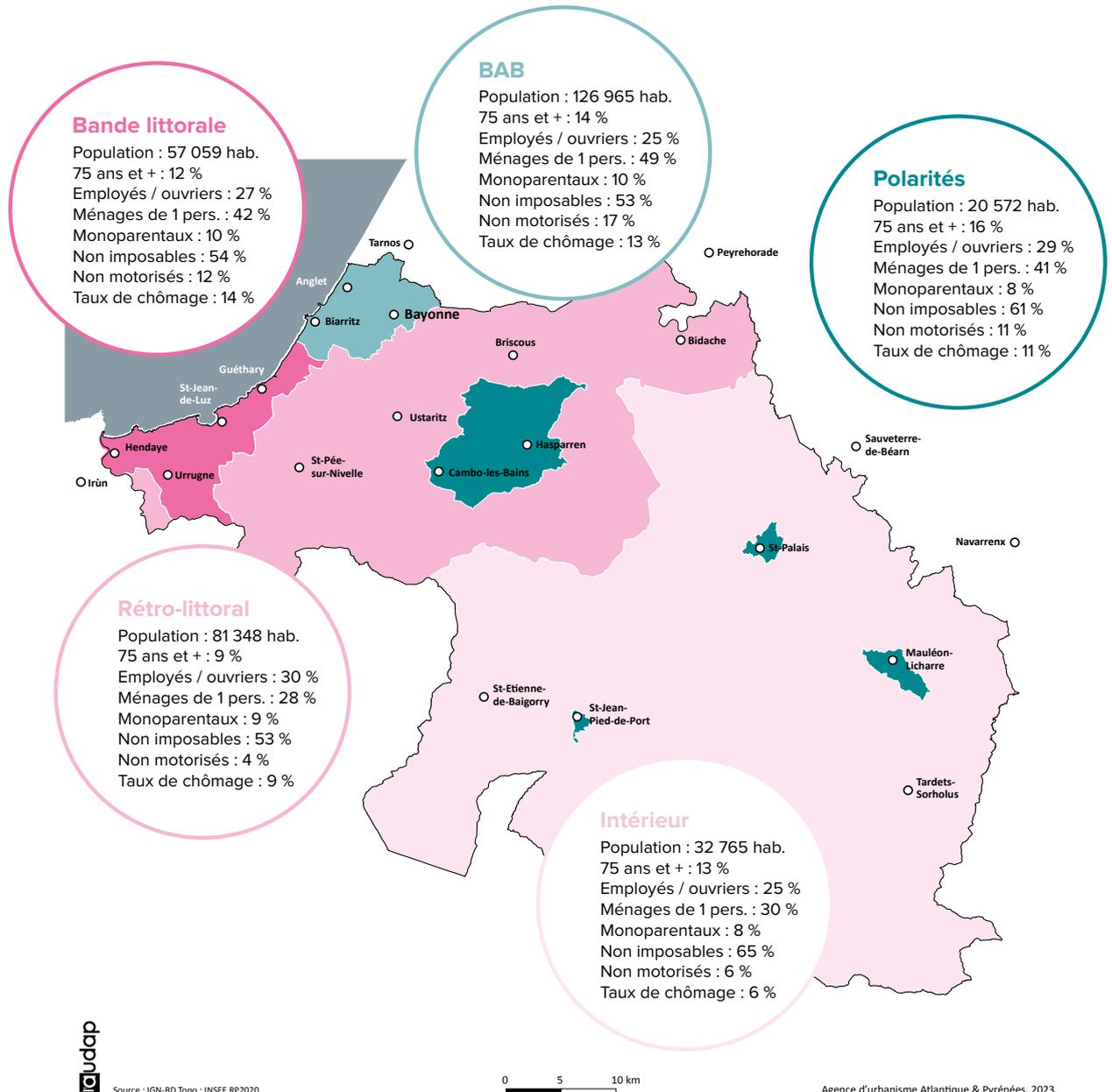


#1 QUI SONT LES PUBLICS ?

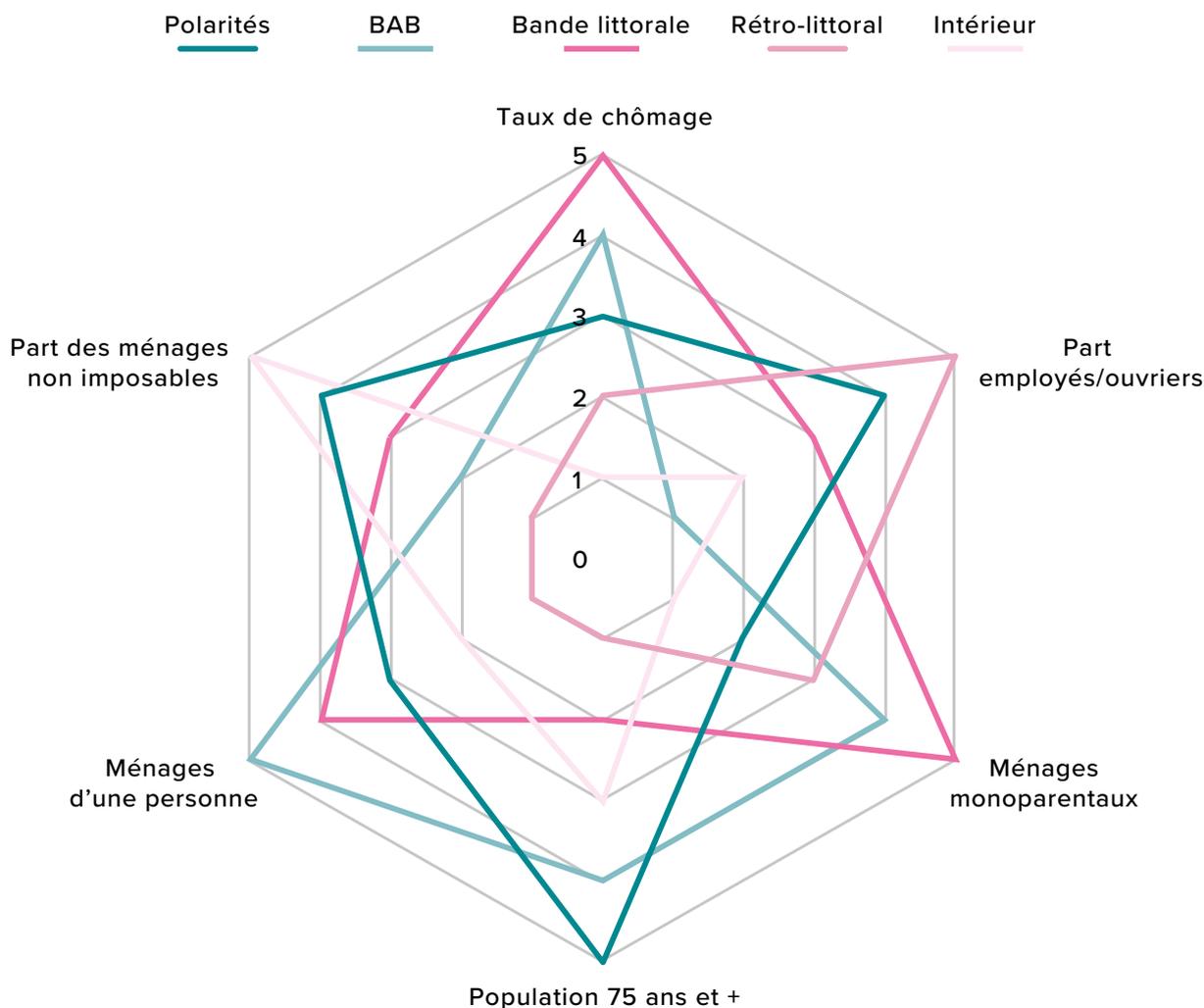


1.1 ESSAI DE CARACTÉRISATION

La précarité alimentaire n'est qu'une dimension de la précarité en tant que situation globale multifactorielle. Une première analyse autour de données générales et disponibles sur la population a été menée. Le territoire du Pays Basque a été catégorisé en 5 sous-territoires différents : la zone Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB), la bande littorale, le rétro-littoral, le Pays Basque intérieur et les polarités.



Ces indicateurs ont été choisis pour illustrer plusieurs paramètres sociaux qui peuvent avoir une influence sur la précarité notamment alimentaire : la situation familiale (monoparentalité, part des personnes seules), l'âge (part des 75 ans et plus), la situation vis-à-vis de l'emploi et les revenus (part des employés et ouvriers, part des ménages non imposables, chômage), la non-motorisation. Ce travail n'est qu'un essai d'une première représentation et n'a pas vocation à tout dire de la précarité au Pays Basque.



Les polarités se démarquent par la part de personnes âgées (75 ans +).



Le BAB se démarque par une forte proportion de ménages de 1 personne.



La bande littorale se démarque par son taux de chômage et sa part de familles monoparentales.



Le rétro-littoral se démarque par la part des employés / ouvriers.



L'intérieur se démarque par la part de foyers fiscaux non imposables.

Si chacun des territoires observés se démarque sur un indicateur spécifique, la note moyenne des 5 indicateurs est la plus élevée sur la bande littorale (3.7/5) et la plus faible sur le rétro littoral (2.2/5).

De manière générale les secteurs urbains (bande littorale, BAB, polarités) affichent une note au-delà de 3.5 quand les plus ruraux (rétro littoral et intérieur) affichent une note plutôt plus basse autour de 2. Attention, cette première analyse n'a pas prétention à résumer l'ensemble des facteurs de précarité. De plus, les secteurs ruraux, s'ils apparaissent moins à risque sur le papier n'en restent pas moins concernés par le sujet. Or, lorsque l'on est précaire sur un secteur plus rural, on a moins facilement accès à une offre dédiée...

Cette première approche a été complétée par une enquête à destination des publics bénéficiaires de l'aide alimentaire en Pays Basque.

1.2 La TYPOLOGIE DES PUBLICS ET SON ÉVOLUTION

Plus de 200 questionnaires ont été collectés, répartis entre 18 structures de l'aide alimentaire. L'enquête a été réalisée dans le courant du mois de décembre par les bénévoles des structures ciblées. L'objectif de cette enquête n'est pas d'avoir une représentativité totale de la précarité alimentaire mais une vision qualitative des profils ayant recours à l'aide alimentaire, qu'elle soit d'urgence, de distribution alimentaire ou sous la forme d'épicerie sociale.

Pour chaque structure, les questionnaires ont été orientés vers un panel de publics ciblé afin de couvrir la diversité des profils bénéficiant de l'aide alimentaire : secteur géographique (littoral, rural, périurbain), typologie de ménages (famille monoparentale, jeune, retraité), situation par rapport à l'emploi (chômeur, sans emploi, personne au foyer). Les résultats récoltés sont en cohérence avec les données nationales de la Banque Alimentaire.

48%

de personnes seules parmi les répondants à l'enquête.

Globalement, les personnes seules sont les publics majoritaires de l'aide alimentaire, toutes structures confondues (pour l'aide d'urgence, ce chiffre culmine à 87%). Les familles monoparentales sont les seconds profils les plus représentés dans les structures d'aide alimentaire (27%).

64%

des répondants sont des femmes.

Elles constituent la part la plus importante des publics se rendant dans les structures d'aide alimentaire sur le territoire. L'aide d'urgence fait exception avec une part plus importante d'hommes dans les répondants (67%).

37%

des répondants bénéficient de revenus d'activité, de chômage ou de retraite.

45% des répondants bénéficient des minimas sociaux ou d'allocations sociales (RSA, handicap, arrêt longue maladie, invalidité) et 3% sont sans ressources. Ces situations sont diverses selon les types de structures d'aide alimentaire :

- Aide d'urgence : une part plus importante de personnes sans ressources (13%) et bénéficiant d'allocations handicap (40%).
- Épicerie sociale : des profils avec des revenus (en emploi, chômage, retraite : 34%) ou bénéficiant de minima sociaux (29%)
- Distribution alimentaire : une diversité de profils et de ressources associées.

84%

des répondants ont un logement stable.

Parmi ces derniers, 52% sont locataires du parc social, où le repérage de la précarité est potentiellement plus facilement assuré par la présence plus accrue des travailleurs sociaux et des aides aux publics fragiles.

211

questionnaires collectés

18

structures mobilisées

55%

des répondants vivent sur le BAB.

Cette représentation forte des habitants du BAB s'explique par une offre en aide alimentaire plus concentrée sur ce secteur, notamment pour l'offre d'urgence. Cette disponibilité/diversité d'offres sur le littoral questionne le recours à une aide adaptée dans les territoires intérieurs.

48 ans

est l'âge moyen des répondants bénéficiaires de l'aide alimentaire au Pays Basque.

Globalement, les 30-59 ans sont plus représentés dans les publics se rendant dans les structures d'aide alimentaire, par rapport à leur représentation dans le total de la population du Pays Basque. Les profils 45-59 ans sont plus fortement représentés dans l'offre d'urgence, alors que la distribution alimentaire bénéficie à des publics plus jeunes (en lien avec les actions de distribution du CROUS).

25%

des répondants ont un emploi.

Malgré leurs revenus, ces personnes ne subviennent pas à leurs besoins et sollicitent les structures d'aide alimentaire. Parmi les 75% qui n'ont pas d'emploi, on constate une diversité de situations : recherche d'emploi, retraités, personnes au foyer, handicap, arrêt maladie longue durée, demandeurs d'asile, étudiants, ...

« Le public aidé est de plus en plus large »

Épicerie sociale Croix-Rouge

« Beaucoup de travailleurs ont rejoint les bénéficiaires des minimas sociaux »

CD64-SDSEI Nive Nivelle

« Le profil du public a évolué et il ne s'agit pas uniquement de personnes en grande précarité »

CCAS Bayonne

« Une population de plus en plus jeune : 20-30 ans en rupture familiale, 30-40 ans au moment d'accidents de la vie (divorce, licenciement) »

Maraudes Croix-Rouge

« La demande a beaucoup augmenté depuis l'été 2022 (+30%) »

Épicerie sociale Croix-Rouge

(Retour commun des professionnels)

Nous constatons un difficile repérage en prise avec le silence de beaucoup qui connaissent un sentiment de honte, de déclassement et de perte d'autonomie, alors qu'ils travaillent ou qu'ils se mobilisent en contrats précaires ou intérim. Beaucoup de familles ne font pas appel aux aides alimentaires par pudeur souvent, par méconnaissance parfois. La précarité alimentaire non repérée serait peut-être davantage à étudier en Pays Basque intérieur.

La Table du Soir²

Depuis 1993, date de la création de l'association sous l'impulsion d'une poignée de bayonnais, le nombre de bénéficiaires a plus que quadruplé, explique Jean-Michel Prieto, ancien président. « La crise que nous traversons ajoute un public nouveau : de jeunes saisonniers touchés par la baisse soudaine d'activité économique, des personnes aux revenus modestes et qui sont tombées dans la précarité parce qu'au chômage, qui vivent dans leur voiture ou qui n'ont pas les moyens d'assurer un repas chaud tous les soirs... »

²Source : Ville de Bayonne. « La Table du Soir, saison 30 ». Ville de Bayonne : Site Internet, 2 mai 2023. bayonne.fr/information-transversale/actualites/table-su-soir-table-despoir-12327

La Banque Alimentaire du Pays Basque et le SDSEI Nive-Nivelle

font remonter l'augmentation de travailleurs pauvres parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire (BAPB, SDSEI Nive).

Discours SDSEI Nive Nivelle : « Chez nous, à Hendaye, il y a une liste d'attente de plusieurs mois avant de pouvoir bénéficier réellement de la distribution alimentaire (don de paniers hebdomadaires). Dans l'incapacité d'attendre, certains bénéficiaires s'en vont et par conséquent peu de personnes y accèdent réellement. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur une épicerie associative (payante mais arrangeante,) sur des bons d'achat CCAS dont les montants viennent d'être revalorisés tous complémentaires du fonds précarité du Département. »

Martine – retraitée : « Quand on voit qu'il y a quand-même, et c'est important, des gens qui travaillent... qui travaillent et qui vivent dans leurs voitures... (...) y a quelques années c'était inconcevable ! Inconcevable ! Ces gens ils ont glissé et ils n'arrivent pas à reprendre pied dans ce qu'on dit, la société avec un toit, etc. etc. C'est énorme ça... quelqu'un qui travaille ! (...) »



TÉMOIGNAGE DE CLAIRE demandeuse d'emploi

« Moi je cherchais désespérément un travail et je n'en trouvais pas. Et j'avais les deux filles à la maison. Avec le RSA. J'étais prise à la gorge. La Croix Rouge m'a permis de remplir le frigo. Et je peux vous assurer qu'une fois que le frigo est rempli, et ben on est soulagé ! On est soulagé parce qu'on se demande pas tous les jours comment on va nourrir ses enfants ! (...) C'est un endroit où on ne se sent pas jugé ni jauté. On se sent accueilli, on se sent pris en compte, on se sent écouté. On prend de vos nouvelles, on prend des nouvelles de vos enfants. J'ai rencontré des gens adorables, très à l'écoute et efficaces. (...) Moi j'ai vu vraiment des gens de tous les milieux, que ce soit des gens qui ont perdu leur entreprise d'un coup et qui se retrouvent sans rien, que ce soit des personnes qui sont en fin de droits et qui attendent leur retraite... il leur reste un ou deux ans à tirer et donc voilà... ils sont là parce qu'ils n'ont pas le choix. Des mamans seules évidemment, beaucoup... Des personnes qui arrivent parce qu'elles sont réfugiées, mais qui sont déjà dans le système des services sociaux... J'en vois aussi, qui apprennent le français à la Croix Rouge. Y a aussi des jeunes actifs ou des gens qui n'arrivent pas à retrouver du travail. »

Extrait du film produit par le Collectif associatif Bâtir les Solidarités à l'occasion du Forum 2022 sur la précarité alimentaire.
Réalisation Alain Benesty La Manufacture de l'Image. Novembre 2022.

RÉCIT DE MR F. 55 ans sans domicile fixe, résident sur la commune de Bayonne depuis 2022

« En février 2022, j'arrive à St Jean Pied de Port avec ma tente et mon sac à dos puis à Bayonne. Je dors dans les accueils d'urgence, (avec les jours de carence je peux être amené à changer d'hébergement). Le matin je passe parfois au Secours Catholique prendre un petit déjeuner, je passe aussi au Point Accueil Jour (PAJ) de Bayonne. Je vais à la médiathèque assez souvent. Je peux aussi passer un peu de temps avec d'autres personnes. On peut communiquer avec les autres juste par sa simple présence. (...) Tous les soirs je viens dîner à la Table du Soir et depuis avril je viens au repas de midi au PAJ. J'ai découvert tous ces lieux par d'autres personnes de la rue. La plus grande difficulté pour moi est d'être au milieu des autres donc j'appréhendais, au départ c'était compliqué avec la proximité, le bruit, l'agitation, les agressions parfois. Mes moyens ne sont pas suffisants pour subvenir à mes besoins alimentaires donc je n'ai pas le choix. Nous avons beaucoup de chance à Bayonne, il y a des choses proposées. (...) En dehors du repas pour me nourrir, je viens y chercher de la reconnaissance et de la bienveillance. (...) J'ai rencontré une infirmière psy au Secours Catholique où je vais parfois. J'ai résisté longtemps. Maintenant, je suis suivi par cette infirmière depuis 2 mois. (...) Ça fait du bien d'avoir des personnes sur qui je peux compter, parler, être écouté, interagir. Ce suivi a aussi permis que je puisse peut-être bénéficier d'autres droits dont je n'avais pas connaissance. Nous avons monté un dossier de demande d'Allocation Adulte Handicapé. (...) Aujourd'hui, je me sens plus apaisé mais c'est difficile de se projeter. La vie est faite de cycles... Je vis dans l'instant présent. »

ENTRETIEN AVEC MME D.

en couple avec 3 enfants à charge de 19, 15 et 13 ans; locataire; bénéficiaire de l'épicerie sociale de Baigorri Garazi

« Je suis arrivée avec ma famille il y a 5 ans pour reprendre un bar. Mais le covid est passé par là... avec l'arrêt de mon activité au bar je n'ai droit à aucune aide. On ne vit donc depuis quelques mois qu'avec 1 salaire pour 5. Et ça va vite, les factures impayées, découverts qui s'enchainent, carte bleue bloquée, ... C'est la galère et ça s'enchaîne ! Je suis allée voir une assistante sociale et c'est elle qui m'a fait connaître l'épicerie sociale ! Je vais à l'épicerie sociale depuis le mois dernier et j'y ai droit pendant 3 mois. Ça nous aide beaucoup, mais on ne sera jamais sorti de la galère dans 3 mois ? Je n'ai jamais eu d'a priori sur toutes ces aides. Heureusement que ça existe ! Parce que les galères peuvent aller vite et il ne faut pas se voiler la face, il y aura de plus en plus de monde. Y a pas de honte à avoir. Mais quand on travaille et qu'on n'y arrive pas, c'est inadmissible ! »



POUR ALLER PLUS LOIN

Quelques données sur les parcours et l'utilité de l'aide alimentaire

Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des 18 structures (cf pages 10 et 11), les publics ont été questionnés sur leurs recours à l'aide alimentaire (cf. carte page 19) :

> Les publics qui ont recours à l'aide d'urgence

Les publics fréquentent généralement la structure depuis plusieurs années, à une fréquence quasi journalière pour la moitié d'entre eux. Ils y arrivent généralement par le bouche à oreille, sans besoin de redirection par les services sociaux. Ceci illustre l'importance de cette aide pour ces personnes souvent à la rue. En venant dans ces structures, les personnes accueillies recherchent aussi du lien social.

Dispositif complémentaire, les maraudes assurent aussi un lien avec des publics très précaires. Les acteurs de l'aide alimentaire affirment que les personnes rencontrées à travers ces maraudes sont en augmentation, signe d'un besoin fort de ce type d'aide (environ 4 400 personnes/an sur le BAB).

> Les publics qui ont recours à la distribution alimentaire

La moitié des bénéficiaires des dispositifs de distribution alimentaire l'utilisent depuis plus d'un an. La fréquence dépend des rythmes des structures mais les résultats de l'enquête font ressortir une fréquentation hebdomadaire. L'accès à cette aide est soumis à des plafonds de revenus : la majorité des bénéficiaires interrogés ont été dirigés sur ces structures par des services sociaux (SDSEI, Assistante Sociale, CCAS, ...). Pour certaines structures, la demande est telle que des listes d'attente sont mises en place, comme sur Hendaye par exemple. Sur ce secteur, il y a en effet 2 associations : la Croix Rouge et le Secours Populaire.

À Hendaye, la distribution Croix Rouge se fait une fois par semaine, suite à une orientation du travailleur social. Actuellement nous avons des familles orientées qui attendent toujours (...). Nous faisons des orientations par défaut au Secours Populaire, alors que certaines familles sont en négatif dès le début du mois.

Pour la Croix Rouge, il n'est pas possible de prendre plus de familles lors de la distribution, car elle a atteint sa capacité maximale en termes de logistique.

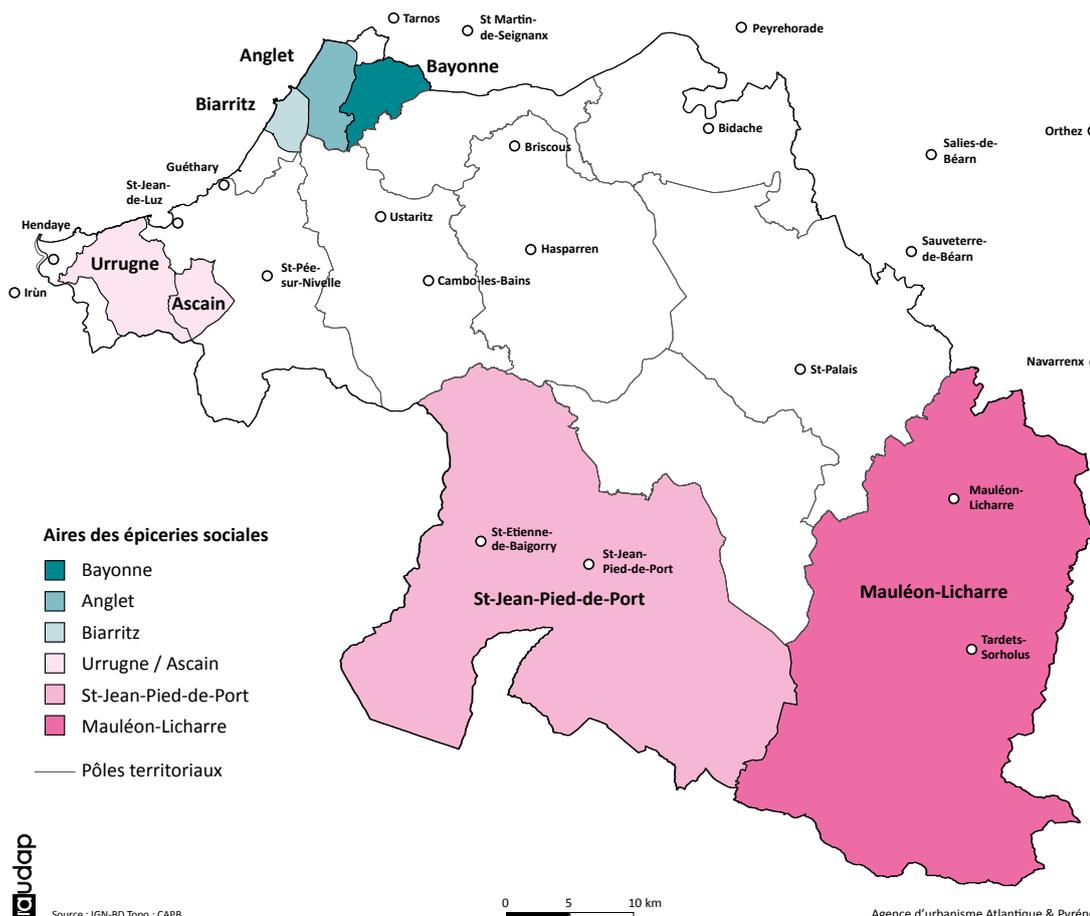


> Les publics qui ont recours à l'épicerie sociale

L'accompagnement des publics en épicerie sociale est en général d'une durée de 6 mois renouvelable une fois, pour résoudre des questions de gestion de budget/dettes. Les places y sont limitées. À ce jour, de grandes disparités existent face à la demande en accompagnement sur le territoire selon les critères de chaque structure.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque et le CIAS Pays Basque ont lancé en 2022 une étude visant à couvrir les zones blanches du Pays Basque par des services de type « épicerie sociale », et ce, afin d'optimiser la couverture territoriale de l'aide alimentaire. En fonction des besoins des différents territoires, plusieurs scénarii ont été imaginés.

> La couverture en épicerie sociale



> Conclusions de l'enquête

Pour tous ces publics, l'aide alimentaire constitue un soutien nécessaire dont ils ne peuvent pas se passer (+75% des répondants l'estiment comme essentielle). Les réponses à la question « Dans un an pensez-vous continuer à utiliser les dispositifs ? » ont mis en avant un besoin qui pourrait perdurer (20% l'utiliseront probablement encore) ou une absence de vision sur l'avenir (52 à 61% des répondants, selon les structures, ne se projettent pas).

La capacité des structures à répondre aux besoins des différents publics est un sujet majeur. Une meilleure coordination pourrait être la mise en place d'outils de gestion communs afin d'avoir une meilleure vision de l'offre sur le territoire. Cela serait également une solution pour mieux orienter les publics, répartir et organiser l'aide alimentaire sur le territoire. Enfin pour éviter le non-recours à l'aide alimentaire, il serait nécessaire de développer des stratégies « aller-vers », qui permettraient de toucher des publics qui aujourd'hui ne bénéficient pas de l'aide*, travailler également à une meilleure communication et une amélioration de l'image de l'aide alimentaire.

*On estime qu'il y a 35 000 personnes éligibles à l'aide alimentaire, seulement la moitié en bénéficie aujourd'hui (chiffres Banque Alimentaire).

CE QUI SE PASSE AILLEURS

➤ EPISOL : épicerie sociale éphémère pour toucher les invisibles (Pau)

Un partenariat entre Ville de Pau, MJC Berlioz, MJC des Fleurs et Centre social du Hameau, qui a pour objectif de toucher un public dans le besoin, mais pas forcément suivi ailleurs, et répondre au besoin croissant d'habitants jusque-là épargnés par le besoin, mais dont les difficultés s'amoncellent (inflation, prix de l'énergie, alimentation). Les MJC et le centre social sont aux premières loges pour constater ces difficultés.

➤ Centres itinérants de distribution (Restos du Coeur Béarn)

Toucher un public éloigné des centres fixes, dans l'Est et le Nord-Béarn, en ciblant quelques communes, en général le chef-lieu des anciens cantons, en préfiguration de futurs centres permanents. Les distributions ont lieu tous les 15 jours avec un camion banalisé et dans un lieu prêté par la mairie.

➤ SoliNiort : épicerie sociale en mixité (Niort)

Proposer une nouvelle forme d'aide alimentaire, plus respectueuse de la dignité des personnes, de leur anonymat et de leurs choix. Le principe est de permettre l'accès à l'épicerie à des clients solidaires qui, par leurs achats et la marge qui en sera dégagée, permettront de financer des réductions pour les achats des clients bénéficiaires (-40 ou -60% après étude du dossier par un travailleur social).

soliniort.fr/le-cabas-solidaire



1.3 LE REGARD DES ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE (L'AIDE ALIMENTAIRE COMME OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS)



**CD 64 – SDSEI
NIVE NIVELLE
Elorri Arregui**
Assistante sociale polyvalente, depuis 2004



**Croix Rouge
(épicerie sociale)
Jean-Pierre Arriol**
Président de l'unité locale Croix Rouge Bayonne depuis 9 ans,



**Maraudes
Sylvie Ozanne,
Evelyne Duchange,
Corinne Ducasse**
Bénévoles aux Maraudes de la Croix Rouge



**Restos du Cœur
Saint Palais
(Distribution alimentaire)
Kati Boloquy,**
Bénévole depuis 9 ans et co-animatrice du centre depuis 4 ans avec Yves Arruebarrena

➤ Quelques mots de présentation de votre structure et votre mission en lien avec les dispositifs d'aide alimentaire ?



Notre structure rassemble une équipe pluridisciplinaire intervenant en faveur de la promotion de la santé, l'autonomie des personnes, l'insertion des individus et des familles, et l'aide sociale à l'enfance. Dans le cadre de nos accueils et accompagnements sociaux, nous orientons vers les associations et institutions locales proposant une aide alimentaire. Nous évaluons le besoin d'aide initial, le caractérisons pour ensuite prescrire une nature et une durée d'aide alimentaire adaptée à la situation.



L'Unité locale de la Croix-Rouge de Bayonne exerce son action dans les domaines de l'urgence et du secourisme, la formation aux gestes de secours, l'aide alimentaire, le retour à l'emploi, les maraudes, des actions en milieu carcéral, ou encore l'apprentissage de la langue française. L'aide alimentaire se fait par le biais d'une épicerie sociale, à Bayonne, qui accueille en moyenne 250 familles par semaine, sur orientation des assistantes sociales.



L'unité locale de la Croix-Rouge de Bayonne met en œuvre des maraudes d'hiver de novembre à mars (passage tous les jours sur le BAB) et des maraudes d'été (passage deux fois par semaine), en soirée.

Son principal objectif est le lien social, elle s'appuie sur une distribution alimentaire basique pour rentrer en contact avec les personnes vivant dans la rue.



Nous distribuons les colis alimentaires toutes les semaines en campagne d'hiver de novembre à mars puis tous les 15 jours en dehors de cette période. Plus de 30 bénévoles se relaient pour une journée et demie d'activité dans la semaine. Les familles sont inscrites avec une déclaration des charges et des ressources. Nous disposons d'un barème national. En plus de l'aide alimentaire, nous accompagnons les personnes dans le quotidien selon les besoins (aide pour CV, démarches vers les services, globalement aide à la personne).

> Dans votre pratique, considérez-vous l'aide alimentaire comme un outil d'accompagnement des usagers ?



C'est un outil fondamental d'un point de vue humanitaire et techniquement, le traitement du besoin alimentaire (besoin fondamental) permet d'aborder ensuite des problématiques et besoins plus profonds. Sorties de l'urgence alimentaire, confortées dans leur dignité, les personnes deviennent plus libres, plus disponibles pour se consacrer à l'essor de leur situation et à la résolution de leur précarité. À l'instar de la question du logement, l'aide alimentaire est chez nous transversale à toutes nos politiques, fondamentale.



Nous pensons que l'aide alimentaire est une porte d'entrée pour créer le lien social « durable » avec les personnes rencontrées. Ce n'est qu'une aide ponctuelle.



C'est évident que l'aide alimentaire est un levier pour travailler sur « la globalité de la personne ». Nous recevons des personnes qui sont accueillies aux Restos depuis de nombreuses années : c'est un lieu où se crée du lien, où les familles sont accueillies et peuvent se confier. Un éducateur de la structure BIZIA* basée à Bayonne est présent lors des distributions pour aider et orienter les personnes dans le cadre de la prévention à la dépendance (alcool, drogue, etc.).

** Association BIZIA est un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie en partenariat avec le Centre Hospitalier de la Côte Basque.*

> Quels pourraient être les leviers pour aller vers les publics « invisibles » ?



Une amélioration des connexions entre tous les professionnels (médecins, gendarmes, infirmières, commerçants, associations, mairies...) pour permettre de mieux identifier les publics nécessitant une aide mais non encore inscrits.



Créer des lieux plus neutres, où les personnes feraient leur choix comme dans une épicerie classique.

> Avez-vous engagé des nouvelles initiatives/expérimentations pour répondre à de nouveaux besoins ou à l'augmentation de la demande ?



Nous travaillons en lien avec les éducateurs de rue d'Atherbea sur le BAB. Ils ont une meilleure visibilité des squats, des parkings souterrains qui abritent des personnes de la rue. Nous pouvons faire passer le message de venir à notre rencontre sur certains points de passage. Nous sommes en lien avec le 115 qui nous relaie également les demandes, les besoins.



La précarité des étudiants est un nouveau besoin sur le territoire et nous allons essayer de travailler sur cet axe à la rentrée.

> Quels seraient pour vous les points à modifier ou à changer qui permettraient d'améliorer le dispositif de l'aide alimentaire actuel

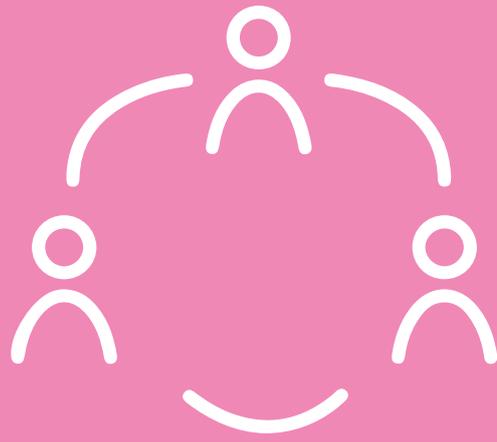


Il faudrait plus de disponibilités et de créneaux horaires, pas toujours facile mais nous restons « souples ». Le problème majeur en milieu rural reste la mobilité, pas facile pour les familles qui habitent dans les villages de se déplacer.

CE QUI SE PASSE AILLEURS

> Guide et cartographie de l'aide alimentaire (département du Finistère) : outils partagés à destination des travailleurs sociaux pour orienter le public avec des informations vérifiées et à jour.

> Coordination de l'aide alimentaire à l'échelle départementale (CD01, CCAS Bourg-en-Bresse, CAF, Mission locale) : simplification des procédures avec une fiche d'orientation commune et réponses coordonnées entre les institutions avec un livret spécifique. Des rencontres régulières sont organisées entre les institutions et les associations pour favoriser l'interconnaissance (Précarité : croisons nos regards pour agir ensemble).



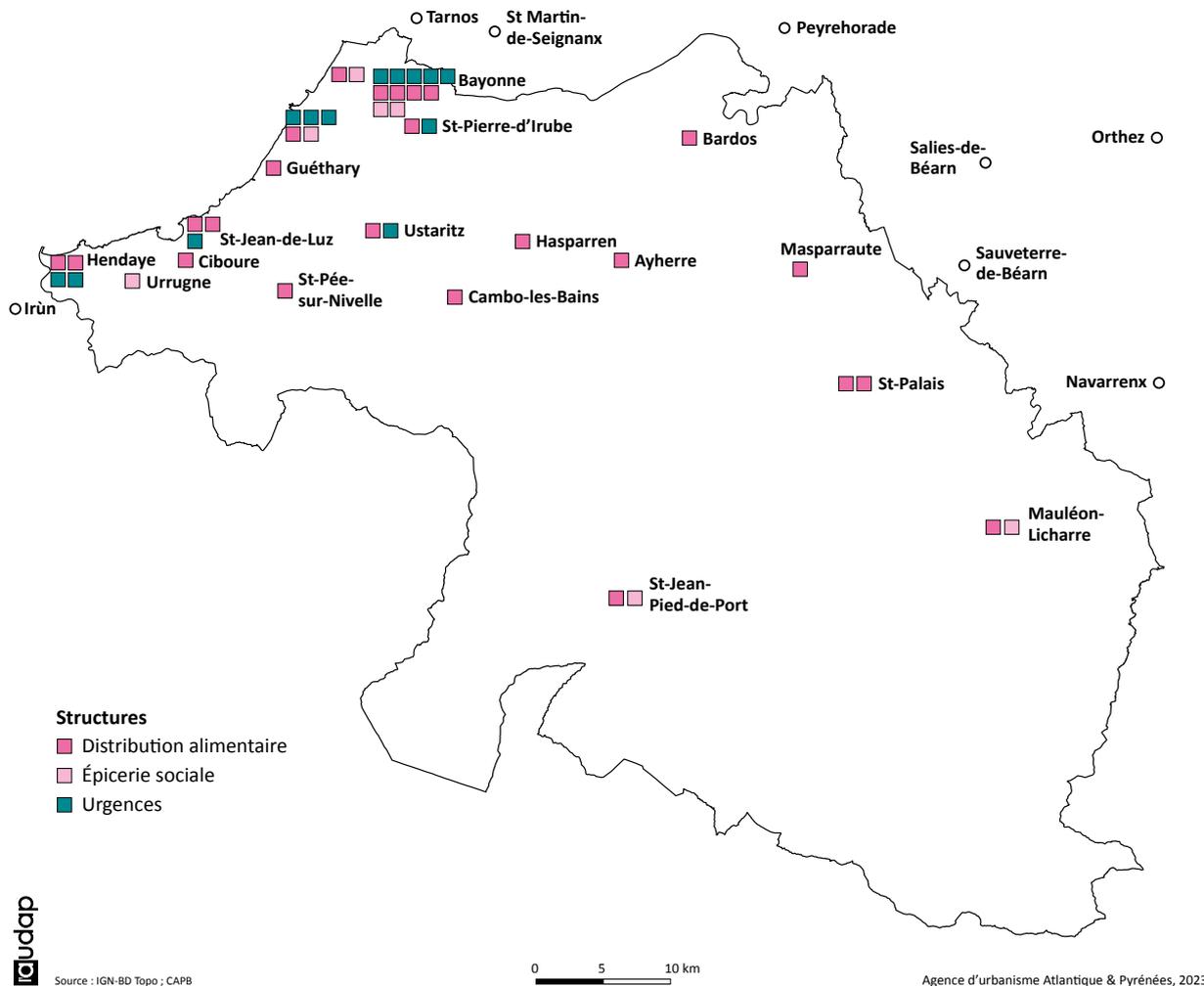
#2

QUELLES RÉPONSES ?



2.1 STRUCTURES D'AIDE ALIMENTAIRE : TYPOLOGIE ET ACTIVITÉ

> Les structures d'aide alimentaire



Il existe une cinquantaine de structures d'aide alimentaire au Pays Basque, allant de l'aide d'urgence, des repas chauds, à l'épicerie sociale, en passant par les colis alimentaires. Principalement concentrée sur la côte basque, cette aide est présente sur l'ensemble du Pays Basque et a vocation à se développer encore dans les années à venir. Chacune de ces structures a un fonctionnement propre et se limite parfois à un public restreint géographiquement (exemple d'une épicerie sociale rattachée à un CCAS).

Quelques exemples de structures :



2.2 Les BÉNÉVOLES, une denrée RARE mais Ô COMBIEN NÉCESSAIRE !

Ils sont LA ressource essentielle au bon fonctionnement de tout dispositif associatif. Cheville ouvrière qui favorise le lien social, les bénévoles sont des acteurs importants de l'aide alimentaire.

> Au niveau national

Selon l'enquête lancée en janvier 2023 par l'IFOP, 23% des Français sont bénévoles dans une association (tous types confondus). Une recomposition du bénévolat s'observe avec l'engagement croissant des moins de 35 ans et le repli continu des 65 ans et plus, au point qu'ils affichent désormais une proportion identique de 25% de bénévoles dans chacune de ces tranches d'âges. La diminution de la proportion des 65 ans et plus peut s'expliquer par plusieurs facteurs* : « ces personnes occupent souvent une position pivot entre plusieurs générations qui demandent leur soutien et peuvent les accaparer : leurs parents, leurs enfants et leurs petits-enfants. Le second, plus invisible, tient au fait que les quelques années qui accompagnent la fin de l'activité professionnelle et l'entrée dans la retraite sont des années au cours desquelles les retraités se redéfinissent. (...) Enfin le troisième facteur, et non le dernier, tient au profil des baby-boomers. Ils ont des attentes différentes et souhaitent moins de contraintes (...)»

> Au niveau local

Au Pays Basque, les associations fonctionnent à 90 % avec des bénévoles. L'enquête de Bâtir les Solidarités (2022) auprès des acteurs de l'aide alimentaire a mis en avant ce soutien essentiel au fonctionnement de ces structures : on dénombre plus de 1000 bénévoles pour moins de 100 salariés sur les 28 structures enquêtées.

Les recrutements des bénévoles sont donc permanents afin de répondre à l'augmentation des besoins des publics accueillis. Pour près de la moitié des structures, les recrutements s'effectuent via les réseaux personnels, avec des formations organisées par les associations. Ce soutien indispensable pour les structures est parfois fragile et nécessite des appels à bénévolat fréquents pour consolider des équipes suffisantes permettant d'absorber les pics d'activité et des besoins en termes de logistique et d'accompagnement.

« Pays Basque : la Banque Alimentaire recrute des bénévoles pour faire face à une activité accrue : l'organisation qui collecte les denrées alimentaires pour les plus démunis a besoin d'au moins une quinzaine de bonnes volontés pour renforcer ses équipes »

Source : article sudouest.fr du 24 octobre 2021, rédaction P. P.



« Pays Basque : à la recherche de bénévoles pour la collecte des Restos du cœur »

Source : article sudouest.fr du 28 février 2022.

« La Croix-Rouge française lance un appel à la solidarité. Le manque de bénévoles pour venir en aide aux sans-abri lors des tournées la nuit est important au Pays Basque »

Source : France 3 Nouvelle-Aquitaine, 6 janvier 2023, « VIDEO. Sans-abri : la Croix-Rouge cherche des bénévoles pour les maraudes à Bayonne ». Reportage America Lopez et Alexandre Perrin.

* Selon Pascal Dreyer, Vice-Président Recherche & Solidarités et coordonnateur scientifique d'un réseau de recherches.

« Nous observons un engouement à rendre service, poursuit Jean-Michel Prieto, ancien Président de la Table du Soir. Nous n'avons aucun mal à remplir les plannings. Il faut même veiller à une bonne alternance des tours de bénévolat, tellement les gens ont envie de contribuer ! » Un élan du cœur qui fait plaisir à voir »

Source : article Bayonne.fr du 2 mai 2023 « La Table du Soir, saison 30 ».



Les activités des bénévoles sont très variées selon les structures : apprentissage du français, accompagnement scolaire, temps de lien social auprès de personnes isolées, gestion de boutique de vêtements et de jardin participatif, gestion des flux de denrées (arrivage, triage, stockage, préparation), ramasse des invendus dans les supermarchés locaux, suivi comptable, etc. Les profils des bénévoles sont donc très diversifiés selon les tâches à effectuer et les disponibilités de chacun.

« Les bénévoles sont de tout âge à la Table du Soir : « nous avons un jour reçu une jeune fille qui fréquentait le collège Largenté il y a quelques années et qui se souvenait de l'intervention que j'y avais faite pour présenter La Table du Soir. Elle et sa copine se sont portées volontaires. » En plus des volontaires, La Table du Soir bénéficie du soutien d'une quinzaine de peñas bayonnaises, qui préparent les repas à tour de rôle, mais également de la Chambre de Métiers à travers des apprentis du CFA qui fabriquent et fournissent le pain cinq jours par semaine. »

Source : article bayonne.fr du 2 mai 2023 « La Table du Soir, saison 30 ».

Beaucoup de raisons ont poussé ces personnes à s'investir bénévolement dans la lutte contre la précarité alimentaire : maintenir du lien social, trouver du plaisir dans l'aide, être intégré à une équipe... parfois pour se sentir moins seul et donner, ou pour donner quand on a reçu.

Les bénévoles puisent leur force d'engagement dans le contact avec les autres, les moments partagés avec les publics accueillis, et ce sentiment d'accomplir quelque chose d'utile, en toute abnégation.

« On dit souvent que les vieux ne servent à rien. Pourtant, ils constituent la base bénévole de nombreuses associations. Dans cette association on veut casser les préjugés, à la fois sur les plus démunis et sur les seniors. Nous organisons deux distributions par semaine. On nous appelle souvent les magiciennes, car nous arrivons à faire beaucoup avec peu de moyens », explique Catherine Lalanne.

Source : article PresseLib du 19 juillet 2022 « Catherine Lalanne, la magicienne de l'épicerie Solidaire de Gan ».

CE QUI SE PASSE AILLEURS

Co-formation des bénévoles

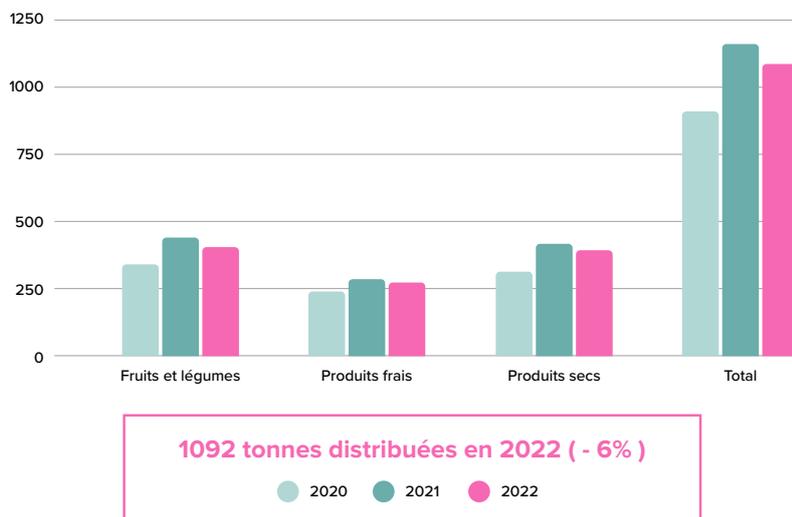
➤ **CCAS Angers** : le CCAS d'Angers propose chaque année un **programme de formations aux bénévoles** afin d'améliorer la qualité de l'accueil des bénéficiaires. Un chargé de mission du CCAS se recueille les **besoins** en formation chaque année auprès des associations. Il recherche ensuite des intervenants pour animer les formations (50 à 60 personnes) sous forme de **conférences et ateliers**.

➤ **Pays Terres de Lorraine** : mise en place de formation sur 2 jours mélangeant des bénévoles, des professionnels et des usagers pour créer les conditions de dialogue entre les participants, de réfléchir ensemble à ce que serait une aide alimentaire idéale et d'explicitier ensuite les évolutions souhaitables pour s'en approcher.

2.3 RESSOURCE ALIMENTAIRE : L'APPROVISIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE

> Chiffres clés*

LA DISTRIBUTION



LES PRODUITS FRAIS

La baisse de la ramasse est compensée par les dons des entreprises régionales et nationales (Clickdon) surtout en fruits et légumes et produits laitiers, et par les achats en produits d'apport protéique viandes et poissons (9 tonnes), oeufs (5 tonnes).

> Chiffres clés**

L'APPROVISIONNEMENT



LES PRODUITS SECS

Une année contrastée : les stocks "exceptionnels" de fin 2021 pallient le tassement des apports, des achats publics (UE et État) fortement perturbés par les hausses des prix et les désordres sur les marchés : surgelés, café, etc.

Au vu de la réduction de la ramasse et en lien avec le Projet Alimentaire du Territoire porté par la Communauté d'Agglomération Pays Basque**, la sécurisation de l'approvisionnement avec une production locale.

* Données issues du rapport d'activité de la Banque Alimentaire du Pays Basque en mai 2022.

** Consultable sur le site internet communaute-paysbasque.fr



> en détail

Ramasse GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) : action de récupérer les denrées alimentaires, retirées des rayons des grandes et moyennes surfaces à cause de leur date limite de consommation très courte, mais propres à la consommation. La ramasse a lieu tous les jours du lundi au samedi avec un parc de 7 camions frigo et les denrées sont triées et conditionnées dans l'entrepôt de la Banque Alimentaire avant leur distribution aux associations partenaires.

Dons d'entreprises agro-alimentaires : un prospecteur a pour mission de solliciter toutes les entreprises agro-alimentaires de la région pour obtenir des dons de produits aussi bien secs que frais. De plus, les grandes entreprises nationales du secteur font des dons importants à la Fédération des Banques Alimentaires qui redistribue ces produits à toutes les banques locales.

Achats : il s'agit d'achats faits en direct par la Banque Alimentaire (ou les épiceries sociales) permettant de compléter la variété des produits distribués et respecter ainsi le « camembert nutritionnel ».

Collecte : une collecte alimentaire nationale a lieu chaque année le dernier week-end de novembre dans tous les supermarchés et consiste à récolter des denrées non périssables qui seront distribuées tout au long de l'année aux associations partenaires. Cette opération mobilise près de 1000 bénévoles sur l'ensemble du Pays Basque.

Aides financières de l'Union Européenne (UE) et de l'État : l'Union Européenne est une source importante d'approvisionnement grâce au Fonds Social Européen (FSE) qui a remplacé le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). L'aide alimentaire apportée par le FSE participe à la réduction de la pauvreté dans l'Union européenne et renforce la cohésion sociale. L'État français apporte également sa contribution grâce au Crédit National pour les Épiceries Sociales.

La CROIX ROUGE : MODES D'APPROVISIONNEMENT

« Notre aide alimentaire repose sur :

- une commande hebdomadaire à la Banque Alimentaire - sandwich, jambon, gâteaux par ex.
- un ramassage dans les boulangeries partenaires, si invendus (Paul allées Marines, La Mie Câline Centre ville, Carrément Gourmand Bayonne Nord) – Sandwich, pain, salades, viennoiseries
- un achat en discount – soupe, café, chocolat, eau, verres...

Il arrive que nous ayons peu, au vu de la disparité des invendus et apports de la Banque Alimentaire. A ces moments, nous sentons qu'il peut y avoir de la déception. Généralement, les personnes sont compréhensives, nous avons toujours soupe, café.»



> Que dit la législation ?

Petit à petit la législation prévoit de connecter le thème de la ressource alimentaire avec la lutte contre le gaspillage alimentaire. On peut noter :

En 2016, la loi n°2016-138 du 11 février 2016, dite « Loi Garot » a introduit l'obligation pour les commerces de détail alimentaires d'une surface de plus de 400m² de proposer à une ou plusieurs associations d'aide alimentaire habilitées de conclure une convention pour leur donner les invendus propres à la consommation humaine.

La loi EGALIM de 2018 prévoit uniquement le don pour la restauration collective : « Les cantines doivent proposer des dons à des associations habilitées dans le cadre de la mise en place d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire ».

La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a poussé les grandes surfaces à vendre des produits dont la date limite de consommation (DLC) est proche. Ces denrées qui étaient auparavant soit jetées soit données, sont une aubaine pour les consommateurs qui peuvent acheter ces produits à des tarifs réduits, mais ce qui a pour conséquence de diminuer les dons alimentaires aux associations caritatives et autres structures d'aides alimentaire.

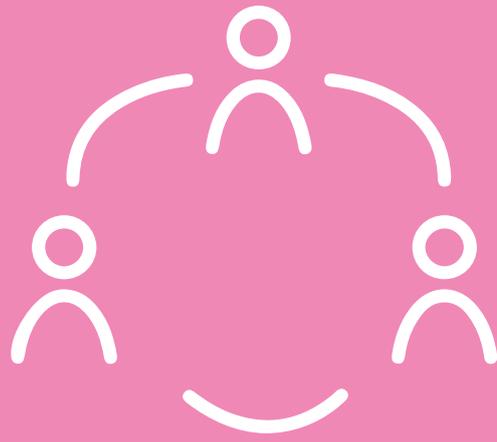
CE QUI SE PASSE AILLEURS

> **Le Chainon Manquant** : collectes journalières ou hebdomadaires programmées avec camion réfrigéré (traiteurs, événementiel, restauration, collective, commerces de proximité...) des surplus alimentaires puis redistribution immédiate, en liaison froide, à un réseau d'associations partenaires pour une consommation le jour même.
(lechainon-manquant.fr, Lyon, Paris, Bordeaux)

> **SOLAAL** : facilite et organise les dons des filières agricole et alimentaire vers les associations d'aide alimentaire. SOLAAL propose au donateur, souvent pris par son activité, de se charger de la répartition de ses produits vers les associations. Par ailleurs, les associations d'aide alimentaire habilitées sont associées aux actions de SOLAAL puisqu'elles participent à un Comité de liaison qui se réunit tous les trimestres environ.
(solaal.org)

> **Hello Ernest** : financement d'achat de panier bio pour l'aide alimentaire par une majoration des plats des commerçants partenaires (« pourmanger » : majoration indolore de quelques centimes que le restaurateur applique sur une addition).
(hello-ernest.com/fr Bordeaux, Paris)

> **Achats groupés auprès de producteurs locaux, Toul** (Pays Terres de Lorraine + ATD Quart Monde) : rapprocher les producteurs et les consommateurs, y compris ceux en précarité, sans passer par le don mais par l'achat d'une production locale. L'objectif est de réduire le prix des aliments par personne pour favoriser l'accès à des produits alimentaires de qualité et locaux, en simplifiant l'approvisionnement par le producteur. Les commandes arrivent au centre socio-culturel de Toul où chaque association (ATD Quart Monde, la Croix Rouge et le Secours Catholique) est venue chercher les commandes.



#3

**QUELS NOUVEAUX
MOYENS METTRE
EN ŒUVRE ?**



3.1 CE QUI EST EN RÉFLEXION

LA FERME D'UHALDIA

La ferme d'Uhaldia est un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) implanté à Hasparren depuis 2020 et spécialisé dans la production maraîchère. Elle a développé un réseau de commercialisation reposant sur la distribution de paniers auprès d'abonnés, et différents points de vente. Elle a intégré le projet territorial Iparlab (Initiative Paysanne d'Approvisionnement des Restaurants Locaux et Alimentation en Pays Basque) et est en relation avec la Banque Alimentaire pour l'écoulement de ses surplus.

Elle porte à présent un nouveau projet dans l'objectif de développer et de créer de nouvelles solutions d'approvisionnement plus justes socialement, pour permettre aux personnes en situation d'insécurité alimentaire d'accéder à une alimentation locale, biologique et de qualité, tout en développant leur pouvoir d'agir, en coopération avec les acteurs du domaine agricole, de l'aide alimentaire, du social.

Pour ce faire, elle s'appuie un collectif de partenaires : BLE (Civam bio), le Groupement d'Intérêt Public-Développement Social Urbain de Bayonne et du Pays Basque, l'Institut français des Nouvelles technologies culinaires, le Secours Catholique, etc.

Le projet est né d'une demande des personnes en situation de précarité alimentaire accompagnées par les structures de l'aide alimentaire et par les ouvrier.ère.s en parcours d'insertion de la Ferme d'Uhaldia de pouvoir retrouver de la dignité dans le choix de leur alimentation et dans leur autonomie alimentaire.

> Trois actions sont prévues :

Action 1 : parcelle solidaire, portée par un collectif d'habitants bénéficiant de l'aide alimentaire (mise à disposition du groupe de personnes en situation de précarité alimentaire de l'une des parcelles de la ferme et accompagnement technique pour produire des légumes biologiques qui alimenteront les épiceries sociales et la Banque Alimentaire du Pays Basque).

Action 2 : ateliers de partage de savoir-faire vivriers et culinaires écologiques (ateliers cuisine, savoirs viviers, etc.).

Action 3 : création de solutions d'approvisionnement pour l'accès à une alimentation locale, biologique et de qualité pour l'aide alimentaire (coopération et rencontres entre les acteurs locaux des domaines agricole, de l'aide alimentaire, du social et des personnes en situation de précarité alimentaire).



Association Celeste – projet en réflexion ONDO JAN – restaurant solidaire à Bayonne.

Réflexion sur un nouveau dispositif liant qualité d'alimentation et aide alimentaire, formation au métier de cuisinier et insertion professionnelle, avec des tarifs adaptés et un modèle économique mixte.

Il est proposé de créer un établissement ouvert au grand public centré autour du bien-manger, avec une offre de restauration qualitative (qualité des produits), saine et responsable (approvisionnement local, circuits-courts, saisonnalité). Le projet est pensé pour que les publics n'ayant traditionnellement pas les moyens d'accéder à ce type d'offre qualitative puissent se restaurer chez Ondo Jan grâce à la mise en place de « chèques solidaires ».

Le concept :

- **Un commerce de quartier** : restauration tous les midis offre sur place et à emporter abordable, produits de qualité, plats du jour et offre complémentaires de café et pâtisseries. Cela sera complété par un espace épicerie dédié à la vente à emporter de produits bruts issus de productions locales et raisonnées.
- **Un commerce solidaire** : création de « chèques solidaires » à destination de publics en situation de précarité alimentaire. D'une valeur de 60€ mensuels, ces bons d'achats pourront être dépensés soit côté restaurant sur place, soit côté épicerie à emporter afin de permettre un accès démocratisé à ce type d'offre qualitative. Les chèques solidaires seront financés par l'activité de restauration et distribués en collaboration avec les services sociaux locaux.
- **Un restaurant d'apprentissage** : accueil des stagiaires tout au long de l'année. Principalement un public d'insertion souhaitant tester les métiers de la restauration, se former et expérimenter leur capacité de maîtrise d'un poste ou de gestion d'un établissement avant de se lancer.



3.2 ce qui se FAIT AILLEURS...



Gers solidaire est une structure unique en France, créée en 2018 et qui rassemble à l'échelle du département : le Département, la Croix-Rouge française, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, l'Union Départementale des CCAS et CIAS et le CIAS du Grand Auch Cœur de Gascogne.

L'objectif du Groupement d'Intérêt Public (GIP) est de soutenir, **promouvoir, construire et innover** pour **lutter contre la pauvreté** et toutes les formes d'exclusion sociale. La force et la légitimité d'action du GIP résident dans son dimensionnement départemental et sa capacité de fédérer autour de projets structurants, des acteurs publics, associatifs, organismes sociaux et institutionnels. Il a pour objectif originel de considérer l'aide alimentaire sous toutes ses formes comme un vecteur d'inclusion sociale, de prévention santé et d'éducation des populations pauvres et précaires. Au-delà des enjeux sanitaires et sociaux, ce projet a également des enjeux environnementaux et économiques. Environnementaux, car situé sur un département fortement agricole et bio en capacité de nourrir toute sa population avec un fort potentiel en circuits courts. Et économique car il permet d'avoir des dépenses moins lourdes grâce à la prévention santé et représenterait un équivalent de 5 millions de repas annuels fournis localement.

Les trois missions :

- **Une information et une coordination facilitée** : téléphonie sociale, médiation numérique, accès aux droits, applications, site internet, Service Public Itinérant sous le pilotage du numéro vert social.
- **Les tiers lieux solidaires**, structures d'accueil du public et de bénévoles proposent différents services (épicerie sociale, vestiboutique, conseil, accès aux droits, ateliers, numérique ...). Le projet prévoit le développement sur l'ensemble du territoire de « tiers lieux », où travaillent en partenariat les associations caritatives, les responsables de circonscriptions départementales et les CCAS/CIAS pour accueillir les publics et distribuer des denrées. Ces tiers lieux permettront également de mettre à disposition des bénéficiaires un accompagnement social global par la présence sur un lieu d'accueil commun de travailleurs sociaux du CCAS et du Conseil départemental.
- **Le conseil aux collectivités et associations** dans le domaine de l'ingénierie sociale, des politiques publiques de solidarité, du montage de projet.

Des outils :

- un traitement départemental de la denrée « alimentaire » (coordonné entre le site du Secours Populaire Français et celui de la Banque Alimentaire) permettant un collectage, un traitement logistique, et une sécurisation sanitaire correspondant aux besoins ;
- 16 sites GERS SOLIDAIRE « centre bourg » offrant une ouverture au public, et respectueux de la dignité des personnes, avec un espace d'accueil, d'ateliers (numérique, cuisine, consommation...), de permanence sociale, d'épicerie sociale et une vesti-boutique ;
- un projet itinérant type « Croix-Rouge sur roues » terminant le maillage départemental ;
- une commission locale Gers Solidaire, permettant à l'ensemble des acteurs sur chaque site « centre bourg » de coordonner leurs actions et de générer une connaissance aboutie des problématiques liées à la pauvreté et l'exclusion sociale.

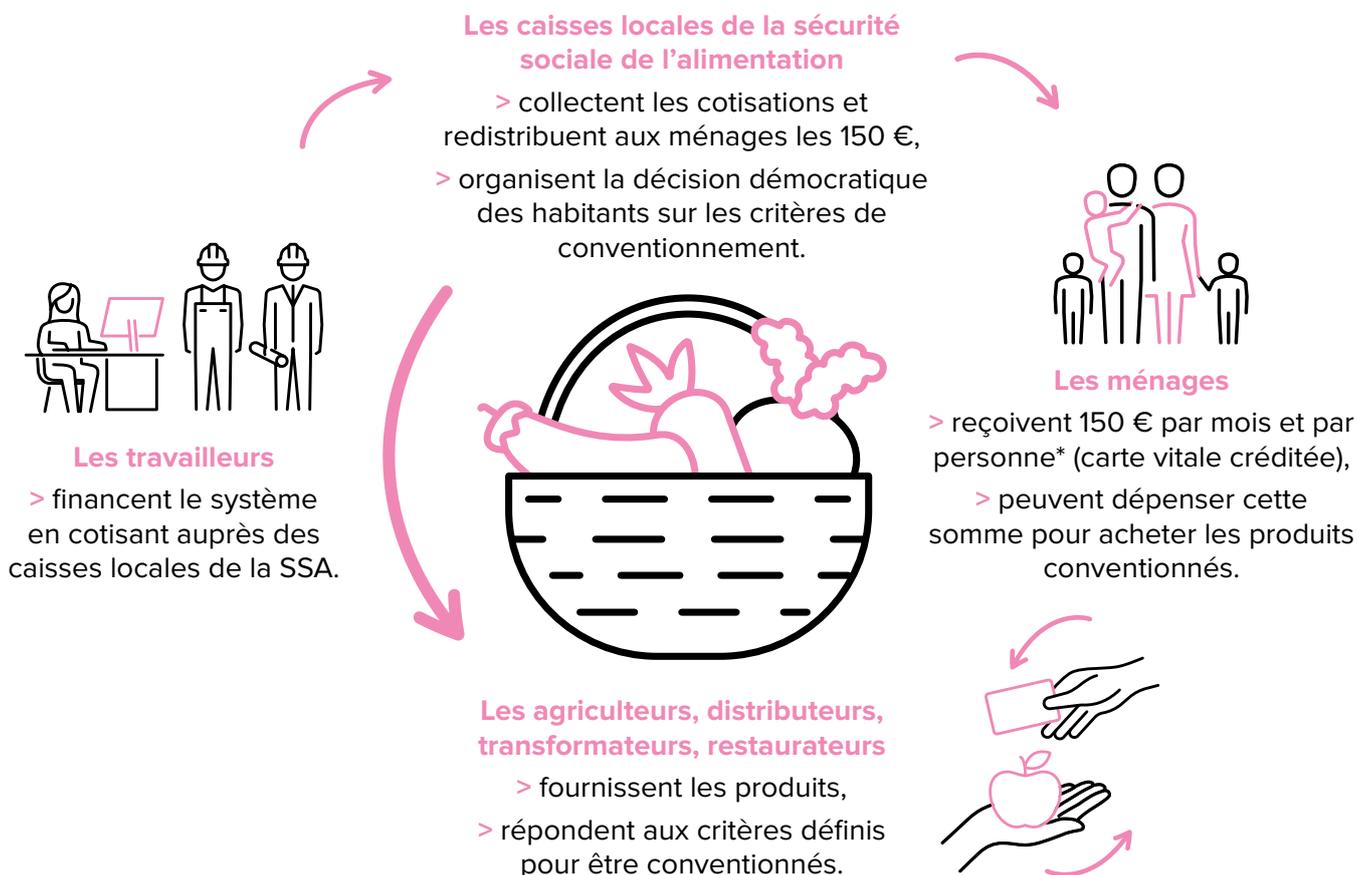


La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), c'est le fait d'intégrer l'alimentation dans le régime général des droits sociaux, par la création d'une nouvelle branche de la sécurité sociale. L'idée est de dépasser l'aide alimentaire et de penser l'accès de tous et toutes à une alimentation choisie.

> Concrètement, ça fonctionne :

- avec une carte vitale de l'alimentation qui donnera accès à des produits conventionnés,
- pour un montant de 150 € environ par mois et par personne,
- et des critères de conventionnement des produits décidés démocratiquement avec les citoyens, au sein de caisses locales, où chacun cotisera selon ses moyens.

La SSA en PRATIQUE



LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION REPOSE DONC SUR TROIS PILIERS :

1.

L'universalité :
une somme incompressible attribuée chaque mois sans conditions de ressources.

2.

Le conventionnement démocratique des produits :
les citoyens décident à l'échelle locale des produits alimentaires qu'ils souhaitent conventionner.

3.

Le financement basé sur la cotisation sociale :
cotiser selon ses moyens, utiliser selon ses besoins.

* montant dégressif au sein d'une famille

Plusieurs expérimentations sont en cours sur le territoire national et quelques initiatives sont en réflexion sur le Pays Basque (notamment à Urrugne*).

> L'expérimentation en Gironde

Un travail de « prototypage » a déjà démarré pour une mise en œuvre de l'expérimentation en 2024**.

Trois acteurs aux origines du projet : le Conseil Départemental de la Gironde, la Ville de Bordeaux, le Collectif Acclimat'action, qui partagent des finalités communes :

- mettre en œuvre un droit à l'alimentation durable ;
- transformer le système agricole alimentaire.

Quels produits / quels lieux : Une quarantaine de citoyens travaillent dès 2023 pour élaborer une charte de conventionnement des produits alimentaires et des lieux de distribution qui seront inclus dans le dispositif.

Premières pistes de travail :

- durée : 1 an.
- implantation géographique : 4 territoires dans le département.
- volume de l'échantillon de bénéficiaires : 400 à 500 personnes.

> L'expérimentation Toulousaine – CAISSALIM

Le fonctionnement de la Caisse

Basée sur des principes de gestion démocratique et de solidarité, la Caisse Citoyenne d'Alimentation doit permettre à chacun de ses membres d'avoir un budget alimentaire mensuel dédié à l'achat de produits conventionnés.

Pour ce faire :

- suite à une période de formation aux enjeux de l'alimentation, les membres de la caisse définissent des critères qui définiront les produits conventionnés ;
- chaque membre de la caisse cotise en fonction de ses moyens ;
- la moyenne de ces cotisations est reversée à chaque membre de la caisse ; ce budget ne pourra être utilisé que pour les produits alimentaires conventionnés sur la base des critères définis par les membres de la caisse.

Le projet a démarré en janvier 2023 et fédère plusieurs initiatives alimentaires citoyennes à Toulouse en une caisse d'alimentation.

Dans un premier temps, ces initiatives s'organiseront en caisse d'alimentation à l'échelle d'un bassin de vie. Les adhérents de ces caisses cotiseront selon leurs moyens et recevront toutes et tous la même allocation. Cette allocation pourra être dépensée auprès d'un réseau de professionnels conventionnés (producteurs, transformateurs, distributeurs). Ce sont les adhérents de la caisse qui auront défini collectivement les critères de conventionnement. Afin de les déterminer en connaissance de cause, les adhérents seront accompagnés dans la compréhension et la maîtrise des enjeux du système alimentaire. Cet accompagnement sera réalisé par des apprenants, intégrant ainsi des objectifs pédagogiques réciproques.

Dans un second temps, les caisses de bassin de vie seront articulées ensemble pour former la Caisse d'Alimentation de Toulouse. L'intérêt de ce changement d'échelle est notamment d'élargir le dispositif de solidarité et de consolider les systèmes alimentaires ainsi structurés. Des systèmes monétaires innovants permettant le fonctionnement des caisses seront développés.

Les résultats de ce projet aideront à l'essaimage de caisses d'alimentation sur d'autres territoires de manière coordonnée et en particulier en Occitanie.

* Consultables sur le site internet [securite-sociale-alimentation.org](https://www.securite-sociale-alimentation.org)

** Données issues de <https://www.gironde.fr/sites/default/files/2023-05/d%C3%A9pliant%20SSA.pdf>



Cias Pays Basque en PARTENARIAT avec L'audap

15 avenue Foch, CS 88 507, 64185 Bayonne Cedex

Tél : 05 59 37 75 75

siege.cias@ciaspaysbasque.fr

 **Pays
Basque
euskal
HERRIA**

CENTRE
INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

GIZARTE EKINTZAKO
HERRIARTEKO
ZENTROA

CENTRE
INTERCOMUNAU
D'ACCION SOCIAU

 **l'au⁷
dap**

Agence d'urbanisme
Atlantique & Pyrénées